

## Régisseur - Technicien | Régisseuse - Technicienne de spectacles

Un mélange de technique et d'art du spectacle



### Formation adulte

Vous avez plus de 18 ans ?

Vous cherchez à vous former tout en travaillant ?

L'alternance est la solution idéale pour acquérir les compétences nécessaires à la pratique d'un métier.

En tant que régisseur-technicien de spectacles, vous êtes un professionnel du spectacle vivant chargé de traduire les intentions artistiques en dispositifs techniques pour offrir une expérience immersive et de qualité au public.

Vous intervenez sur toutes les dimensions techniques d'un spectacle - son, lumière, vidéo, plateau, décors - en assurant le montage, les réglages, l'exploitation et la maintenance des équipements, y compris numériques et informatiques.

Vous analysez les besoins du projet, participez aux choix techniques et optimisez les installations.

Vous pouvez également gérer techniquement une création, un lieu ou une tournée, en collaboration avec un régisseur général, tout en travaillant en équipe et en communiquant avec les artistes, techniciens et autres intervenants.

Vous veillez strictement au respect des normes de sécurité, d'hygiène et d'environnement, garantissant la sécurité du public et des équipes.

Pour tout cela, vous devez posséder une bonne culture théâtrale et scénique.

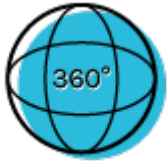
## **Journée type**

Vous commencez par étudier les besoins du spectacle. Vous repérez les lieux et analysez les contraintes techniques ; vous dressez la liste des ressources matérielles et humaines. Vous adaptez les fiches techniques et effectuez les démarches administratives nécessaires.

Vous préparez et installez les équipements, effectuez les réglages (son, lumière, vidéo) et assurez la conduite du spectacle, en veillant au bon déroulement et en ajustant les paramètres selon les conditions.

Vous identifiez les dysfonctionnements, intervenez rapidement pour garantir la continuité du spectacle, et assurez le démontage, le rangement et la maintenance du matériel.

Vous coordonnez les équipes techniques et communiquez avec l'ensemble des intervenants, toujours dans le respect strict des règles de sécurité.



Visite de l'atelier

**Au bout de trois ans de formation, vous pouvez choisir de :**

- Vous installer comme indépendant
- Travailler comme salarié dans un théâtre, une salle de spectacles, un centre culturel ou une entreprise événementielle
- Vous perfectionner dans une technique de régie particulière (son, lumière, vidéo, plateau)

## Qualités

**Quelles qualités devez-vous posséder pour être régisseur-technicien de spectacles ?**

Vous devez posséder du sens technique et de la rigueur, être résistant et réactif, faire preuve d'esprit d'analyse et de capacité d'adaptation. Vous devez aussi être capable de travailler en équipe, avoir le sens des responsabilités et être attentif et respectueux des règles de sécurité.

**Quelles qualités développerez-vous pendant votre formation ?**

Vous allez renforcer votre communication professionnelle et votre aptitude à travailler en équipe, tout en développant votre autonomie, votre maîtrise technique, vos compétences en résolution de problèmes, votre sens de l'organisation ainsi que vos responsabilités et votre vigilance en matière de sécurité. Vous aurez également acquis des compétences en gestion.

## Détails sur la formation:

### Horaire:

L'horaire repris ci-dessous est à titre indicatif et est susceptible d'être modifié :

1e année :

- Lundi 09h30 - 17h00 ou 17h30 - 21h00
- Samedi 9h30 - 17h

2e année :

- Lundi 09h30 - 17h00 ou 17h30 - 21h00
- Samedi 9h30 - 17h

3e année :

- Lundi 09h30 - 17h00 ou 17h30 - 21h00
- Samedi 9h30 - 17h

## Organisation

L'alternance allie cours théoriques dans un centre de formation et formation pratique en entreprise. Nous vous proposons de vous former dans ce métier en concluant une convention de stage avec une entreprise (+/- 26 à 30 heures par semaine) et en suivant des cours dans un centre de formation (+/- 8 à 12 heures par semaine).

## Pratique en entreprise

Vous devrez être occupé dans la profession pour laquelle vous vous formez, soit :

- En concluant une convention de stage rémunéré avec une entreprise formatrice
- En étant sous contrat de travail dans le métier pour lequel vous vous formez
- En bénéficiant d'un stage non rémunéré avec le nombre d'heures de pratique minimum obligatoire si vous êtes dans l'impossibilité de répondre à l'une des deux situations reprises ci-dessus.

Le référent stage est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est présent pour vous orienter, vous aider dans vos recherches de stages, il est chargé des aspects administratifs et veille au bon déroulement de votre formation en entreprise.

## Certification

A l'issue de la formation, l'apprenant obtient un diplôme chef d'entreprise "Régisseur-technicien de spectacles" homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi qu'un certificat de gestion.

### DETAILS SUR LA FORMATION

Diplôme chef d'entreprise Régisseur-technicien de spectacles et certificat de gestion

**Prix:** 325 euros par an

**Durée:** 3 ans

**Stage:** Stage pratique en entreprise obligatoire pour chaque année de formation

**Plus d'informations :** 0800 85 210 - [info@efp.be](mailto:info@efp.be)

### CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir 18 ans accompli au 31/12 de l'année d'inscription ou avoir satisfait à l'obligation scolaire à cette date ET répondre à l'une des conditions suivantes :

- 4<sup>ème</sup> année secondaire réussie dans l'enseignement général, technique ou artistique (CESI/CE2D)
- 6<sup>ème</sup> année secondaire réussie dans l'enseignement professionnel (CE6P ou CQ6P)
- Certificat d'apprentissage
- Examen d'admission aux conditions générales (CESI/CE2D)